

Cap à l'amont



N°54 – Mercredi 13 Octobre 2010

Email : ms.esmeralda@proximus.be

Chômage sur l'Escaut Belge

Transmis par Cynthia, de CFNR Dunkerque, un chômage est programmé à l'Ecluse d'ASPER (à proximité de Gand) du 20 octobre 6h au 24 octobre minuit.

Bonnes nouvelles pour les Voies Navigables 1 200 000 € réinvestis dans le Fluvial

OUI, C'EST VRAI !! ...mais c'est en Belgique !! ... merci, Vincent d'avoir transmis cet article paru dans le Lloyd du 11 Octobre :

« Le gouvernement fédéral a approuvé un accord qui a pour but d'utiliser les 1,2 mio. d'EUR de l'ancien fonds de démolition pour le secteur fluvial belge. La mesure a été approuvée par les Régions. les moyens disponibles seront utilisés pour le financement de projets en faveur de la navigation intérieure belge. »

Les moyens disponibles pourront être utilisés pour le soutien aux cours de formations, le soutien à l'équipement de navires, à des formations aux nouvelles technologies de l'information ou la recherche de nouvelles techniques qui contribuent à l'amélioration des conditions de travail, à l'accroissement des exigences de sécurité technique et des investissements écologiques.

Le secrétaire d'Etat à la Mobilité Etienne Schouppe (photo) affirme que "toutes les autorités belges donnent ainsi un signal positif au secteur".

Départ imminent de la COOPERATIVE « Rent a barge » avec EUBO

Aux dernières nouvelles, on a atteint l'inscription d'intention des 200 bateaux exigé par les banques néerlandaises pour financer le projet de lancement de EUBO : dans les jours qui viennent, j'aurais des nouvelles plus précises.

Les personnes qui ont déjà signé cette déclaration d'intention ont reçu sur leur mail le texte du contrat proposé entre EUBO et les bateliers. Ce texte est en cours de traduction en Français et sera publié dans les jours qui viennent.

Je ne crois pas vous l'avoir indiqué, mais EUBO, qui travaille depuis plus d'un an à préparer cette démarche ne fonctionne que grâce aux donations de ses membres et au bénévolat des même membres. Cela méritait d'être dit, ne serait-ce que pour ne pas les condamner d'avoir du retard dans les traductions.

Difficile de garder son calme

Le mépris affiché par les services de navigation à l'égard des bateliers est toujours source de vives réactions sur ma pauvre personne : je suis toujours aussi scandalisé de constater les difficultés pour avoir de l'eau potable en France ou des déchetteries, et je n'ai toujours pas compris comment on a pu appeler notre Ministère « Ministère de l'environnement, du développement durable... » et laisser nos voies navigables dépourvues de stations de pompage des eaux huileuses...Pauvres voies navigables qui seront bientôt dépourvues de bateaux de transport tant il est vrai que l'attention portée par nos dirigeants politiques sur le plus vieux mode de transport du monde et le plus écologique s'affaiblit de jour en jour.

Pardonnez moi de vous infliger la lecture du courrier ci-dessous que j'adresse personnellement à Mr Papinutti : s'il vous inspire, n'hésitez pas à m'envoyer toutes les expériences similaires que vous avez déjà vécu dans ce registre : celles et ceux qui souhaitent s'investir dans la réflexion sur le sujet peuvent se manifester, il y a de l'ouvrage pour pas mal de monde.

**A Monsieur Papinutti,
Directeur Général de VNF**

Objet : Cadre de vie , Hygiène et sécurité des batelier(e)s

Le 8 Septembre, LE Syndicat La Glissoire vous a adressé un courrier pour vous demander à être reçu afin d'examiner une proposition faite au Ministère le 28 Juillet 2010 et concernant la mise en place sur les voies navigables des comités ou commissions chargées de regarder tous les problèmes liés au cadre de vie, à l'hygiène et à la sécurité des bateliers navigants.

Force est de constater que plus d'un mois après ce courrier, aucune audience n'a été accordée à ce jour ni programmée.

Les problèmes posés sont pourtant nombreux et j'en ai encore fait l'expérience hier à l'écluse de Fresnes sur Escaut, ouvrage équipé d'une déchetterie où je voulais déposer divers objets et chiffons, bidons ...L'agent en place m'a signalé (en réponse à ma demande faite par VHF en entrant dans l'écluse) qu'il était impossible de déposer chiffons, bidons vides et résidus huileux car : « c'était de la faute des bateliers qui ont déversé de l'huile dans un bac non réservé à cet effet ».

Cette culture d'entreprise qui consiste à reporter systématiquement les responsabilités sur les bateliers ressemble à s'y méprendre à la culture de l'actuelle présidence de la République de rendre les Roms responsables de toutes les exactions dans notre pays.

Les choses se sont envenimées lorsque, ayant eu le chef d'équipe du secteur au téléphone, je lui ai dit qu'il appartenait à l'agent en poste de surveiller ses installations et conseiller éventuellement les personnes sur le tri des déchets pour qu'il soit judicieusement fait et respecte le site. En aucun cas, il ne m'apparaît logique de pénaliser tout le monde pour une personne qui fait une mauvaise opération. Sachant qu'en plus le bac pollué est accessible à toutes personnes venant en voiture, rien ne permet d'indiquer qu'il s'agit automatiquement d'un batelier.

Ces propos ont eu le don de faire réagir l'agent en place qui m'a expliqué « *que j'étais gonflé d'imaginer qu'il allait ramasser ma merde...* »...ont suivi quelques propos disgracieux sur la profession batelière qui se vautre dans un fauteuil les pieds sur le bureau toute la journée (démonstration technique à l'appui). Ma patience ayant des limites très vite atteintes lorsque je rencontre des individus qui travaillent dans un service public et affichent autant de mépris à l'égard des usagers au service desquels ils sont, vous pouvez imaginer la montée d'adrénaline qui s'en est suivie.

Le subdivisionnaire de Valenciennes venu sur place m'a évidemment conseillé de tempérer mes propos et m'a rappelé une anecdote vieille de quelques mois à l'écluse de DENAIN où il fallait absolument que je débarque mon véhicule pour me rendre à une réunion professionnelle : ces choses là ne sont pas prévues dans le RGP, mieux que cela, VNF a investi des sommes folles pour poser des barrières tout autour des écluses pour empêcher tout débarquement de véhicules dans les ouvrages (là il y a des crédits !!!). Notons au passage, que les Hollandais et les Allemands tolèrent ce genre de manœuvre sous réserve de l'accord du personnel en place qui apprécie le moment venu si cela ne va pas gêner les autres usagers. En France, on tranche sans état d'âme : c'est interdit par le règlement !!!

Le Subdivisionnaire cependant n'a pas répondu à ma question de savoir où il était possible sur son secteur de s'approvisionner en eau potable et il m'a annoncé un projet en cours visant à l'aménagement d'une zone pour répondre à ces besoins (eau, débarquement des voitures...) : ceci est fort bien, mais je ne l'ai pas entendu me dire qu'une consultation des bateliers était lancée pour présenter l'avant projet et leur demander un avis sur l'emplacement et la nature des installations.

Il en va ainsi : un jour, on décide dans l'administration de faire (enfin) notre bonheur et d'investir dans des aménagements qui se révèlent ensuite inappropriés voire inaccessibles C'est la raison d'être de la demande de La Glissoire que soit étudiée la mise en place de collectifs qui abordent ces questions, émettent des avis et recommandations et exercent un contrôle sur toutes ces questions.

Je vous remercie à l'avance de la suite que vous donnerez à cette requête.

Fait à Gand le 14 Octobre 2010 Jacques DELHAY

Surestaries à Dunkerque

De nombreux collègues nous signalent avoir obtenu la garantie de leur courtier d'être payés de leurs surestaries sur présentation de facture : alors **ATTENTION FAITES BIEN VOTRE FACTURE** et si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à m'envoyer 1/ heure et date d'arrivée sur la zone à disposition du client – 2/ heure et date de fin de déchargement – 3/Grand tonnage et pavillon du bateau (attention, seuls les pavillons Français doivent ajouter la TVA.